M. HÉLIN

BULLETIN CRITIQUE ET CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Extrait de l'Archivum Latinitatis Medii Aevi (Bulletin du Cange), Tome XXVII, fasc. 3, 1957.

BRUXELLES
SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF DE L'U. A. I.
PALAIS DES ACADÉMIES

1957

BULLETIN CRITIQUE ET CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Est-il besoin de s'étendre longuement sur une nouvelle édition de l'Einführung in das Mittellatein qui, bénéficiant de la longue expérience de Karl Strecker s'est révélée dès son apparition comme un indispensable compendium? Les trente années qui se sont écoulées depuis, au cours desquelles se sont succédé deux nouvelles éditions allemandes (1929, 1939) et trois de la version française due à M. P. van de Woestijne (1933, 1946, 1948), n'ont fait que confirmer l'impression première. Et voici que la maison Weidmann, sous un aspect nouveau, en un format plus compact en publie une version anglaise: Introduction to Medieval Latin due à M. Robert B. Palmer. On s'en réjouira, non seulement parce que sous cette nouvelle forme, l'Einführung connaîtra sans nul doute une diffusion plus large dans les pays anglo-saxons, où les études médiolatines jouissent depuis quelques lustres d'un regain de faveur; mais surtout parce que M. Palmer, tout en restant fidèle au plan primitif, a pu enrichir sa documentation bibliographique de ce qui a été publié depuis la fin de la guerre. Comme innovations, signalons (pp. 7-9) une liste des sigles usuels, bien précieuse pour le débutant ; un Index of scholars (pp. 150-159) aidera à repérer les indications relatives aux travaux modernes dans un texte forcément plus touffu. Le Subject Index, d'autre part, s'est enrichi, évidemment, bien qu'on y cherche en vain les Comediae elegiacae et le Stabat Mater relevés dans la traduction de M. v. de Woestijne; s. v. Sedulius sont confondus le poète chrétien dont il est question p. 37 et Sedulius Scottus, pour lequel on aurait dû renvoyer n. s. à la p. 71, mais aussi à la p. 101, n. 8, car c'est surtout chez lui que B. Jarcho (Speculum, III, 1928, pp. 523-579) a retrouvé les thèmes qui allaient caractériser la production goliardique.

Relevons une erreur qui s'est glissée dans le corps du texte : les Glossario latino emiliano et Glossario latino italiano publiés par Pietro Sella (Studi e Testi, 74 et 109) ne sont pas des recueils de gloses, pas plus que ne l'était le Glossarium de Du Cange!

Des lacunes? on en découvrira forcément, et nous serions presque tentés de dire, heureusement, tant qu'elles ne concernent pas des ouvrages essentiels. Car ce serait trahir le dessein de Strecker que de transformer son Einführung en une bibliographie exhaustive! Regrettons seulement qu'à propos des recueils de formules, on n'ait pas relevé l'importante étude consacrée par M. Alf. Uddholm aux Formulae Marculfi (Uppsala, 1953); quant au Registrum multorum auctorum d'Hugues de Trimberg, il aurait mérité d'être cité à un double titre: comme source capitale pour l'histoire littéraire, d'abord; ensuite, parce que dans l'introduction à la remarquable édition qu'il en a procurée (Germanistische Studien, Heft 235, 1942), M. Karl Langosch a traité de différents problèmes (Silbenzusatz, Taktwechsel, Tonwechsel) intéressant la rythmique latine du moyen âge.

On sait que, pour K. Vossler, le latin vulgaire c'était la langue parlée. la langue vivante et donc changeante de toute la Romania, et donc aussi bien celle du parisien ou de l'hispano-américain d'aujourd'hui que celle du romain contemporain de César et de Cicéron. C'est elle qui fait l'obiet de cette Einführung ins Vulgärlatein (München, Max Hueber Verlag, s. d.); avec un soin pieux, M. Helmut Schmeck l'a colligée des exposés, à maintes reprises remaniés et complétés, que son maître avait faits à Munich entre 1913 et 1937, sous l'intitulé académique de « Vulgärlatein als Einführung in die romanischen Sprachwissenschaft ». ce qui correspond assez bien à la « Grammaire comparée des langues romanes » de nos programmes. On conçoit qu'en marge de ce parler en perpétuelle évolution, le latin médiéval fasse figure de chose figée, fixée et quasi-morte : halblebendiger, dit Vossler (§ 100), mais ca ne vaut guère mieux, puisqu'il poursuit : « on a pu le comparer à un cadavre, dont les cheveux et les ongles continuent à pousser » (!) Nous avons eu ici-même trop de fois l'occasion de constater que cette conception était dépassée pour que nous nous attardions une fois de plus à la réfuter. Vossler d'ailleurs y apporte aussitôt un correctif d'importance, en notant que, chez les lettrés des pays de langue romane, l'influence de la langue vulgaire s'est fait sentir, et non pas seulement selon leur pays d'origine ou d'adoption, ni selon la profondeur de leur formation grammaticale, mais aussi en fonction de leur tempérament, de leur public, des buts qu'ils avaient en vue... De sorte que Traube souhaitait que la latinité de chaque écrivain du moyen âge fasse l'objet d'une étude particulière...

Un nouveau correctif serait nécessaire : car cette osmose entre la langue savante et les parlers vulgaires s'est également manifestée, à un moindre degré sans doute, dans le domaine germanique. Faut-il

rappeler l'article sur Les calques linguistiques dans le latin médiéval d'après des sources néerlandaises que M. Niermeyer a publié ici-même

(t. XV, pp. 161-177)?

Mais ceci n'était plus du propos de Vossler! ses leçons, par contre, font une large place au « latin vulgaire » selon la conception généralement répandue, c.-à-d. à celui des trois siècles précédant la renaissance carolingienne, qui touche de très près au latin médiéval, ou même en est déjà : question de définitions, dont les faits ne s'embarrassent guère, non plus que des cloisonnements historiques trop stricts!

Au surplus, l'originalité de cette Einführung est qu'elle a gardé la chaleur et la vie de l'exposé oral, et que — grâce en soit rendue à M. H. Schmeck — c'est encore la voix et presque la présence de Karl

Vossler qui nous demeurent sensibles à travers le livre.

C'est dans les perspectives naguère tracées par Melle Christine Mohrmann (Le Dualisme de la latinité médiévale; cf. cette Chronique, t. XXII, pp. 261-271); par E.-R. Curtius, dont l'Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter (1948), après avoir été traduit en anglais (Bollingen Series, XXXVI, New-York, 1953) vient de l'être en français, par M. J. Bréjoux (Paris, Presses Universitaires de France, 1956); plus récemment par dom J. Leclercq dans un très beau livre : L'Amour des lettres et le désir de Dieu (Paris, aux éditions du Cerf, 1957), spécialement dans le chap. VII consacré aux études libérales : c'est dans ces perspectives, disions-nous, qu'il convient de se placer pour mesurer l'intérêt qu'offre le recueil dont M. Jürgen von Stackelberg vient d'enrichir la Sammlung Romanistischer Übungstexte (42. Band), (Tubingen, Max Niemeyer, 1957). Son titre Humanistische Prosatexte aus Mittelalter und Renaissance indique déjà l'esprit dans lequel il a été conçu. De Charlemagne à Érasme, en passant par Loup de Ferrières, Jean de Salisbury, Roger Bacon, Pétrarque, Laurent Valla, Ange Policien, Louis Vivès, etc., on y trouvera réunies les pages les plus significatives qui attestent la continuité d'une conception de la culture fondée sur l'étude et sur l'imitation des grands textes. Sans doute, ces pages n'étaient-elles pas inconnues, en ce sens que les histoires de l'humanisme ne manquaient pas de les mentionner ; mais sur les trente et quelques extraits ici réunis, quels sont ceux qui en ont lu plus d'une douzaine? pour la raison, notamment, que la plupart des spécialistes limitent leurs curiosités à telle ou telle époque, et que les professeurs, d'autre part, hésitent à mettre au programme des textes malaisément accessibles. Les voici désormais mis à la portée d'un public élargi, pour le plus grand bénéfice des études d'histoire culturelle, et surtout pour une intelligence plus profonde de l'idéal visé par la litteratura médiévale, et qui se manifeste par conséquent dans la grammatica et dans l'étude des moyens d'expression.

La grammatica, au moyen âge, c'est Donat pour les classes élémentaires et, pour des études déjà plus poussées, Priscien. Deux fragments du fameux grammairien latin découverts aux archives de la ville de Schweinfurt donnent à M. Otto Meyer (Fragmenta Prisciani Swinfurtensia. Zur Handschriften-Fragment-Forschung in Franken, Bamberg, 1954 = 92. Bericht des Historischen Vereins... Bamberg. Beiheft 2) l'occasion d'étudier quelques-uns des problèmes de la « Fragment-Forschung » et de la « Makulatur-Forschung ». L'archiviste ou le bibliothécaire d'autrefois à qui il arrivait de découvrir des feuillets manuscrits anciens dans les reliures de vieux registres croyait avoir fait beaucoup en les mettant sous portefeuille et en leur donnant une cote; or, détachés du volume qui révélait leurs attaches et donnait, pour la recherche de leurs origines, une première indication, ces feuillets isolés perdent le plus clair, sinon de leur valeur, du moins de leur signification, un peu comme ces antiquités que les collectionneurs de jadis mettaient dans leur cabinet, sans s'informer du lieu et des circonstances de la trouvaille. Une saine méthode exige qu'à propos de fragments manuscrits on se pose non seulement la question « de qui est-ce? » mais surtout « pourquoi et comment se trouvent-ils ici? » Question autrement féconde, puisqu'elle intéresse la « Nachleben » de l'écrivain et aussi l'histoire de l'écriture, des scriptoria, des écoles. La présente contribution à la connaissance du Priscien médiéval (les fragments ici édités avec leurs gloses intéressent le livre II, 34 sqq. et 57 sqq.; ils semblent d'origine rémoise et dateraient de la fin du IXe ou du début du Xe siècle) est donc aussi une page de l'histoire culturelle de la Franconie. Elle mérite toutefois une plus large audience et pourrait être proposée en exemple à tous ceux qui s'occupent d'histoire des textes.

Donnant un aperçu des tâches auxquelles se consacre l'Institut für romanische Sprachwissenschaft, M. Kurt Baldinger (Sitzungsberichte der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Sprachen, Literatur und Kunst, Jahrg. 1955, n. 1) résume brièvement (pp. 13-41), quelques chapitres d'une Geschichte der französischen Urkundensprache actuellement en cours d'élaboration. On ne saurait, en ce qui concerne les institutions médiévales, traiter les problèmes relatifs à la lexicographie française sans aborder du même coup ceux qui nous intéressent plus particulièrement. Les rédacteurs du Novum Glossarium devront se reporter aux pages qui concernent les dénomi-

nations du vilain ou du roturier, dont la répartition géographique — en ce qui concerne le domaine français, du moins, le seul traité ici — se dessine assez nettement : villanus; rupturarius (Poitou, XIe s.) : cf. ruptura = taxe, redevance; consuetudinarius (Anjou, Maine, Touraine); costumarius, custumarius (Centre-Ouest); homo potestatis, homo de potestate; anc. fr. homme de poesté (Nord-Est, Lorraine, Champagne); cotarius, coterius, coctarius (Normandie, Pas-de-Calais).

Deux autres études ont trait à la terminologie fiscale. Les désignations latines du péage (pedaticum, pedagium, pedatgium, pedagium, pedagicum, peatgium, pedatia, pedadges) qui se sont substituées à trabaticum, ne se rencontrent pas avant la fin du Xe et le début du XIe siècle; les témoignages recueillis dans les diplômes carolingiens se trouvent uniquement dans des faux des XIIe et XIIIe siècles; mentionnons encore, dans le domaine germanique, pedagaria qui apparaît en 1117 dans un diplôme de Henri V. Comme les formes ci-dessus sont en général des transpositions de la langue vulgaire — et qui ne s'expliquent guère par un étymon *pagaticum — il est probable que l'appellation est d'origine populaire. Bien qu'il ne soit (au même titre que le rotaticum) qu'une variété de teloneum, il est souvent usité comme synonyme de ce dernier: telonium, quod vulgariter dicitur paagium (Paris, 1256; cf. p. 32 et la note). Au sens de taxe sur les ventes et marchés, peagium est souvent associé, dans les textes du XIVe siècle de la France méridionale, avec leuda, leudarium. Par extension, il a été employé comme synonyme de conductus, d'une part (p. 34); de corvée pro reparatione viarum (cf. pontagium), d'autre part (p. 35) 1.

Quant à « travers », M. Baldinger a réuni (pp. 36-37, notes) de nombreux exemples de ses formes médiolatines: traversum, transversum, traversus, -us, traversium; assez fréquemment associées soit à theloneum, soit à pedagium, elles se rencontrent surtout à partir du XIIe siècle. Un seul exemple antérieur: celui que cite Du Cange; il date de

1024 et provient de Normandie.

Ce n'est jamais sans profit que l'on interroge l'œuvre des savants et des érudits d'autrefois, ni sans agrément qu'à travers leur correspondance on prend contact avec leurs personnes. Le R. P. M. Coens nous

^{1.} Les dérivés pedeagearius (= le préposé au péage) et pedageria (= le bureau de péage) figurent dans deux textes, l'un de Toulouse (1279), l'autre de Bordeaux (1287) que M. Ch. Higounet (Reddite litteras portitori: un laissezpasser de péage gascon du XIIIe siècle?) vient de publier dans les Annales du Midi, t. 69, juillet 1957, pp. 253-256.

le montre une fois de plus dans sa communication Du Cange et les Acta Sanctorum qu'on lira dans le Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique (5º série, t. XLI, 1955, pp. 551-570). Un amical échange de bons procédés et une collaboration efficace n'avaient guère tardé à s'instituer entre l'auteur du Glossaire et les premiers bollandistes. Ceux-ci, dès le début de leur entreprise, s'étaient heurtés aux difficultés — formes insolites ou termes barbares propres aux textes de basse époque, et Rosweyde déjà observait que « les éditeurs qui les corrigent par scrupule d'humanistes ou les remplacent faute de les comprendre, risquent souvent par là de défigurer la vérité de l'histoire». D'autre part, il adjoignait à son édition des Vitae Patrum (Anvers, Plantin, 1615) un copieux Onomasticon « dont nombre d'articles... semblent... préluder au futur Du Cange ». Du Cange, d'autre part, « fit dans les premiers tomes des Acta Sanctorum un butin considérable». Le P. Coens nous en donne plusieurs exemples et trouve l'occasion de « mettre en garde les jouvriers du nouveau Dictionnaire du latin médiéval qui s'élabore contre un écueil qui les guette : celui d'indexer, s'ils négligent de recourir au contrôle de la tradition manuscrite, plus d'un mot-fantôme » 1.

L'adjectif terricrepus (d'ailleurs emprunté par Raoul Glaber à Saint Augustin); le néologisme salitudo résistent à l'épreuve; chiripilatio, par contre, résulte d'une mauvaise lecture de obripilatio, que l'édition princeps de la Vie de saint Guillaume, abbé de Saint-Bénigne à Dijon, transforme inopportunément en horripilatio: bref, il y a en ces quelques pages toute une leçon de critique, où ceux de nos lecteurs qui dirigent des exercices de séminaire trouveront de quoi illustrer leur enseignement.

De l'étude que le P. Coens (Analecta Bollandiana, t. LXXIV, fasc. I-2) consacre à Un fragment retrouvé d'une ancienne Passion de S. Just, martyr de Beauvais, force nous est de négliger ce qu'elle apporte à l'étude du thème hagiographique de la céphalophorie, et même ce qui concerne la tradition manuscrite. Nous retiendrons seulement du fragment de Dusseldorf (provenant vraisemblablement de Werden) « la langue... raboteuse, la syntaxe approximative » et « la rudesse de son vocabulaire » : Discende de aequo tuo, extrache gla-

^{1.} L'écueil n'a pu être évité dans le Novum Glossarium, où l'on relève un lamistum issu d'une erreur de lecture (de la fiche de dépouillement, peut-être?): Iam ista et alia plurima credentes (Vita Hugberti, ap. Arndt, Kleine Denkmäler, p. 66; et un pseudo-adjectif lingus (!): mirati lingum (pour linguam = langage) subripiunt statuam (Rad. Tort., Memorab., I, 4, 50).

dium tuum de scada tua... « faute de connaître le terme vagina, l'auteur s'est contenté de munir d'une désinence latine un mot de son propre langage: scada (comparez l'allemand Scheide, le néerl. schede, l'anglais sheath» (p. 98). Et quaerite maceriam antiquam opertam de sidulio et de edera. La plante « que l'auteur appelle sidulio (plus loin sedulio) n'est autre sans doute, en supposant une métathèse, que la chélidoine (chelidonia); et mittite capud meum in montegam (ailleurs mantegam) vestram: c.-à-d. dans votre bissac (latin mantica). Mots rares, et qui n'ont pas manqué, note le P. Coens, de « retenir l'attention des lexicographes ». Tous trois se retrouvent dans un glossaire, le Cambridge Corpus Christi 144: mantega = taeg (boîte); sedulium = raegu (mousse); scara (leçon douteuse, il faut sans doute lire scata ou scada) = scaed (sheath, fourreau). De sorte qu'on peut se demander si le glossateur n'aurait pas « glané son butin au cours d'une lecture de la Passio Iusti... car on ne rencontre pas ailleurs, isolément ou ensemble, ces trois termes glosés ».

Étudiant Le pape saint Grégoire le Grand dans l'hagiographie byzantine (Orientalia Christiana Periodica, XXI, 1955), le R. P. Halkin signale (p. 111, n. 1) une « retraduction en latin d'un texte grec traduit lui-même du latin ». On la trouve notamment dans le Bruxellensis 64 (XIe s.) et dans le Vaticanus lat. 6073 du XIe-XIIe s. Elle est encore inédite et il ne serait vraisemblablement pas sans intérêt de la confronter avec son archétype. « Les philologues, note le P. Halkin, y relèveraient sans doute des mots comme demonstrate = ἐπιδεικτικῶs, « par ostentation » ; benedictio = εὐλογία, « aumône ».

Le Ms. Bruxellensis 10.147-58 (s. XII-XIII) auquel M. H. Silvestre consacre une excellente notice (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. CXIX, 1954, pp. 95-140), avait déjà retenu l'attention d'Émile Gachet (ibid., t. V, 1842, pp. 130-167): à juste titre, on s'en rend compte déjà par la description du codex et par l'analyse de son contenu. C'est toutefois au Compendium artis picturae des ff. 24-26 que M. Silvestre s'est particulièrement arrêté: non sans mérite, puisque ces feuillets sont d'un déchiffrement extrêmement difficile. L'édition en sera d'autant mieux accueillie qu'il s'agit d'un traité technique, et qui plus est, écrit par un homme de métier et enrichi de son expérience personnelle. Le vocabulaire mériterait une étude particulière: or, M. S. en fait la remarque (p. 111, n. 1), « il est manifeste que Du Cange et ses successeurs n'ont pas dépouillé de textes relatifs à la peinture ». Ajoutons que des deux dictionnaires en cours de publication — nous n'avons pu nous assurer de ce qui en était dans divers

lexiques nationaux — le *Mediae Latinitatis Lexicon minus* de M. J. F. Niermeyer, conçu par un historien et pour répondre aux besoins des historiens, se limite forcément aux « termes techniques servant à désigner les notions ressortissant du vaste domaine du droit et des institutions ». Quant à notre *Novum Glossarium*, il ne s'intéresse pas aux textes postérieurs à 1200. Au surplus, à qui appartient-il de dépouiller les apatrides de la latinité médiévale que sont précisément ces traités techniques anonymes et d'origine mal définie ?

A celui qui entreprendra de combler cette lacune, l'édition de M. Silvestre offre un bon point de départ. Elle distingue, en effet, paragraphe par paragraphe, ce qui est propre à notre traité, ce dont on trouve l'équivalent ailleurs, ce qui, enfin, est repris textuellement ou quasi-textuellement soit aux Compositiones Lucenses (cf. notre chronique, t. XIX, pp. 425-427), soit à la Mappae clavicula, soit à l'Eraclius, à la Schedula diversarum artium de Théophile, soit enfin à l'Anonymus Bernensis (de clarea). M. S., enfin, a établi la bibliographie des traités médiévaux de peinture (pp. 114-118, notes), et c'est un titre de plus à notre gratitude.

Une Note sur le « Praeceptum Negociatorum » de Louis le Pieux (Extr. de Studi in onore di Armando Sapori, pp. 103-112) a fourni à M. Fr. L. Ganshof l'occasion d'éclairer le sens de quelques mots: celui de camera notamment : l'énumération des attributs du chambellan (camerarius), au chap. 22 du De ordine palatii d'Hincmar, avait donné à croire qu'il s'agissait du « garde-meuble » royal. Une lecture plus attentive des textes établit qu'au temps de Charlemagne et de Louis le Pieux, la camera « était aussi la réserve de numéraire et de métal précieux non monnayé, mais monnayable » c.-à-d. en fait « le Trésor » (pp. 106-107). Celui de servire et de quelques-uns de ses dérivés : « deservire et servire désignent fréquemment un service impliquant des livraisons ou consistant en livraisons » dont le Capitulare de villis fournit plusieurs exemples. « Quant au servitium, c'est la masse livrable, c'est l'objet même de la livraison » (p. 109). Inservire d'autre part, comme le montrent les Annales Fuldenses, ed. Kurze, p. 39, « est au IX e siècle utilisé à propos de livraisons à effectuer et même de livraisons à effectuer au Trésor ».

Les negociatores enfin « qui bénéficiaient du régime décrit par le praeceptum, nous apparaissent comme des marchands de profession se livrant librement au commerce dans leur propre intérêt et à leur propre compte, mais chargés aussi parfois d'effectuer des opérations pour compte du Palais. Sans doute la protection particulière dont ils jouissaient, leur était-elle accordée pour cette raison. »

Il semblait difficile d'apporter encore quelque chose de neuf au sujet du fameux Traité de Verdun : c'est pourtant ce qu'a réussi à faire M. Ganshof (Zur Entstehungsgeschichte und Bedeutung des Vertrages von Verdun, 843, dans Deutsches Archiv, 12. Jahrg., 1956, Heft 2, pp. 313-330). Critiquant l'interprétation que M. Dion a récemment donnée d'un passage de Nithard : in qua divisione non tantum fertilitas aut equa portio regni, quantum affinitas et congruentia cuiusque aptata est (IV, I), c'est dans les mots equa portio qu'il trouve la clef du problème. A ce passage fait écho celui des Annales Bertiniani, an. 842, p. 29: missi strennui... quorum industria diligentior descriptio fieret cuius serie trium fratrum aequissima divisio irrefragabiliter statuto tembore patraretur. Or describere, descriptio sont les termes dont on use à l'époque carolingienne lorsqu'il est question de l'inventaire auquel on procède en vue d'un partage, d'une divisio (c'est d'ailleurs le sens que describere a déjà dans la Vulgate). On peut en dire autant de breviare, inbreviare, adbreviare, inbreviatio: ce n'est pas un hasard s'ils se rencontrent sous la plume des annalistes qui relatent les opérations qui ont précédé le traité de Verdun ; la préoccupation dominante de ceux qui l'ont négocié a été l'aequissima regni divisio.

De la communication faite à l'Académie royale flamande par M. Ganshof, sur le statut de l'étranger dans la monarchie franque (Het Statuut van de vreemdeling in het frankische Rijk, in Mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie voor Wetenschappen..., Klasse der Letteren, Jaarg. XVIII, 1956, no 3) force nous est de ne retenir ici que les dénominations utilisées pour désigner l'étranger. Peregrinus, advena (et advenus, emprunté à la Vulgate; cf. le texte cité dans la note 31, p. 11), alienigena, adventicius n'appellent guère d'explications. encore qu'il soit intéressant de rappeler les peregrini propter Deum ou peregrini pro Christo qui jouissaient d'un régime de faveur : on trouvera à leur sujet de multiples références dans la note 48, p. 15. Plus intéressant est le wargengus, étranger placé sous la protection de la loi, qui apparaît dans la Notitia vel Commemoratio de illa Euua quae se ad Amorem habet, naguère considérée comme une Lex Francorum Chamavorum: ce texte a fait l'objet d'études mentionnées p. II, note 32.

Dans une Note sur l'apparition de l'hommage particulièrement en France (Aus Mittelalter und Neuzeit, Festschrift zum 70. Geburtstag Gerhard Kallen, Bonn, 1957) M. Fr. L. Ganshof est arrivé à déterminer « le moment où apparaissent dans les sources narratives et diplomatiques les mots hominium et homagium (ou leurs variantes hominaticum,

hominagium, etc.) »: en Allemagne transrhénane, aussi bien que dans les parties romanes de la Lotharingie, c'était, d'après les témoignages connus jusqu'à présent, dans les premières années du XIIe siècle (ca. 1109, 1111). Or M. G. a relevé le terme hominatio dans les Annales dites de Berthold de Reichenau pour l'année 1077. Un exemple italien n'est guère postérieur. Le Cartulaire des Guillemins de Montpellier, d'autre part, nous offre un hominiscum daté de 1103 : d'autres textes nous amènent « à considérer hominium comme un terme en usage au cours des dix dernières années du XIe siècle et peut-être plus tôt, tout au moins dans la région parisienne. »

Vers 1095, une charte confirmant une donation faite en faveur de Saint-Hilaire de Poitiers semble indiquer que hominicatum est, en Poitou « dans la dernière décade du XIe siècle, un terme en usage, mais pas encore très ancien ». Le même cartulaire offre également un hominatus de 1085 environ. En Auvergne, la diffusion de hominium est attestée un peu plus tôt (1080), mais devait être encore assez restreinte, alors que dans les comtés pyrénéens d'Urgel et de Cerdagne, hominiaticum et homenaticum figurent dans des chartes de 1068 et 1069. « Il est plus important de signaler, au cours des mêmes années soixante du XIe siècle, l'apparition du terme hominatio dans un diplôme royal de Philippe Ier et même dans un diplôme rédigé en chancellerie » (M. Prou, Actes de Philippe I, Paris, 1908, no 37). M. G. n'insiste pas sur l'hominaticum qu'on relève dans la partie la plus ancienne des Usatici Barchinonae (ca. 1058), d'abord parce qu'il désigne « l'hommage de paix » et non l'acte juridique des rapports féodo-vassaliques ; ensuite parce que ce texte ne nous est parvenu que dans une compilation du XIIIe siècle : il s'agit donc de se montrer circonspect.

Il peut d'ailleurs alléguer trois exemples nettement antérieurs : un hominagium de 1037 (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, I, nº 1); un hominaticum, enfin, apparaît dans deux textes languedociens, l'un de 1035, l'autre qu'il est permis de dater avec vraisemblance de la même année. En attendant que des dépouillements plus étendus lui apportent d'autres témoignages, M. G. estime que le mot a dû apparaître un peu avant les années trente du XIe siècle; sa diffusion semble avoir été plus rapide et plus aisée en Languedoc qu'ailleurs. « Il s'agit évidemment d'un mot construit pour les besoins de la pratique, en l'espèce pour désigner l'acte qu'il fallait accomplir pour devenir homo, vassal de quelqu'un. Nous sommes portés à croire que les formes parlées romanes — françaises ou occitanes — sont antérieures aux formes latines de la langue écrite ».

Ainsi l'historien qui tout à l'heure montrait comment la connaissance des mots aide à l'intelligence des textes — ou, pour reprendre l'adage

cité par Du Cange (ad Glossarium... Praefatio, cap. LXVI): est enim, ut ait Epictetus, principium eruditionis verborum intelligentia—apporte ici une remarquable contribution à l'étude d'une famille de mots. Nous voici loin du conflit entre historiens et philologues: à moins qu'on ne voie dans cette émulation féconde la survivance des conflictus médiévaux: ici, toutefois, il tourne à la confusion de l'arbitre, qui ne sait à qui décerner la palme.

La récente publication, par le professeur R. J. Deferrari et Sœur M. I. Barry d'un Complete (A) Lexicon of the « Summa Theologica » of St. Thomas Aquinas (Washington, Catholic University of America Press, 1956) donne au R. P. Hubert, O. P., l'occasion de présenter, sous le titre de Vers une lexicographie thomiste (Revue des Études latines, t. XXXIV, 1956, pp. 254-267), un intéressant inventaire des ressources dont dispose le chercheur qui aborde un domaine où il reste tant à découvrir ; et cela, du fait que les lexiques, tables et indices destinés à guider le lecteur n'ont guère été « conçus qu'à des fins doctrinales et dans une ignorance parfois grave des exigences et des méthodes linguistiques. » Bref, de toute une copieuse littérature, le R. P. Hubert ne considère comme utilisables que quatre ouvrages : le Thomas Lexikon de L. Schütz, dont on a récemment reproduit (New-York, 1949) la 2e édition, de Paderborn, 1895 ; le Lexicon of St. Thomas Aquinas de R. J. Deferrari, M. I. Barry, I. Mc Guiness (Washington, 1948-49); les Indices des deux Sommes formant le t. XVI de l'édition léonine (Rome, 1948); et enfin, malgré ses cinq siècles d'âge, la Tabula aurea de Pierre de Bergame... Mieux, il nous dit comment il faut les utiliser et quels services on peut en attendre; car aucun n'est totalement exempt de défauts, et notamment « du subjectivisme inhérent à tout travail sélectif ». Le Complete Lexicon marque sur ces instruments de travail un notable progrès, mais, ne portant que sur la Somme de Théologie, il n'intéresse «approximativement que le sixième de l'œuvre totale ». C'est dire que la besogne ne manque pas, et que les ouvriers, pour peu qu'ils usent d'une saine méthode, seront récompensés de leurs peines. Sur les remarques relatives au vocabulaire thomiste auxquelles ont donné lieu quelques sondages dans les deux lexiques de Deferrari, dans le Latin en poche de Gœlzer et dans le premier fascicule du Mediae Latinitatis Lexicon minus de Niermeyer, nous n'insisterons pas ; le R. P. H. constate que « la langue qu'inventorie Niermeyer est à peu près totalement étrangère à celle de saint Thomas »: le contraire serait surprenant, puisque M. Niermeyer a délibérément exclu de son lexique tout ce qui était du ressort de la langue philosophique, non point par indifférence à la pensée médiévale, mais parce qu'il l'a conçu

en historien et pour les besoins des historiens. Son lexique n'apporte donc sur la latinité de saint Thomas qu'un témoignage négatif. On voudrait, par contre, citer largement une longue note complémentaire sur La langue de S. Thomas et le latin épigraphique chrétien, où le P. Hubert esquisse à larges traits « l'orientation générale que prendrait une étude poussée des sources non classiques du lexique de S. Thomas ». Il y insiste notamment sur la nécessité de distinguer ce qui provient des citations (inculpabilis, fraternitas, p. ex.) de ce qui appartient en propre au Docteur Angélique. On devra se référer à ces pages pour l'emploi de memoriale désignant l'Eucharistie; pour celui de adunare (p. 265) et d'aeternaliter (p. 266) ; l'étude enfin de transitus, désignant la mort, mais qui « ne saurait sans contresens être traduit par ce mot » est riche d'enseignement pour les lexicographes et spécialement pour ceux à qui incombe la tâche délicate de rédiger les articles d'un dictionnaire. Ceci notamment est à retenir : « tant que la notion de passage est demeurée présente en transitus, même en un emploi purement mystique, nous ne pensons pas qu'il y ait une acception nouvelle; il n'y a qu'un usage nouveau; transitus ne s'est pas détaché du sens classique. » Dans un autre ordre d'idées, le R. P. H. note qu'à l'exception de deux — praedicabilis et amicabilis, qui sont transcrits du grec d'Aristote — tous les mots étudiés ici « sont dans la Vulgate ». dont on ne saurait « sous-estimer l'influence, même linguistique » (p. 266). Nous ferons nôtre le vœu de l'auteur qui, déplorant le « désintérêt linguistique dont les grands scolastiques furent jusqu'ici les victimes », souhaite que linguistes et historiens des idées se prêtent désormais « une constante et confiante entr'aide ».

La densité des pages que M. Pierre Michaud Quantin a consacrées à l'étude de La Ratio dans le début du Décret (dist. 1-12) et ses commentateurs (Extr. de Studia Gratiana, vol. III, Bononiae, 1955, pp. 103-116) décourage par avance toute tentative de résumé. Celui-ci serait forcément infidèle, et c'est bien regrettable, car de pareils articles permettent de saisir la profonde évolution sémantique qu'ont subie des mots dont le sens semblait avoir été une fois pour toutes cliché par la pensée antique. La lecture de ces pages se recommande à ceux qui auront à élucider le sens de ratio et de ses dérivés (rationabilis, rationabilitas, rationabilitar), cela va sans dire, mais aussi celui des mots (veritas, auctoritas, lex, scriptura) auxquels ratio, chez les auteurs qui traitent de droit naturel, est fréquemment associé, en un rapport à la fois antinomique et complémentaire.

Signalons, pour terminer, un Répertoire des médiévistes d'Europe (Paris-Tournai, Desclée, s. d.) appelé à rendre de grands services, en

favorisant notamment les contacts et les collaborations souhaitables. A condition toutefois qu'il fournisse une documentation aussi complète et aussi exacte que possible. Or, il présente encore des lacunes trop manifestes; on y cherche en vain les noms de MM. Baxter, Boutemy, du P. Coens, de MM. Delbouille, De Poerck, Dollinger, Faral Masai; de Melle Chr. Mohrmann, de MM. Dag Norberg, Schneider, etc. : cela tient pour une part, sans doute, au peu d'empressement que les intéressés ont mis à répondre au questionnaire qui leur a été adressé: mais celui-ci ne devrait intervenir que pour compléter les renseignements que fournissent des répertoires tels que l'Index generalis ou le World of learning! Les notices, au surplus, ne sont pas exemptes d'erreurs : le rédacteur de cette Chronique n'est pas directeur de l'Archivum latinitatis medii aevi! D'autres inexactitudes, dont on ne saurait sans injustice rendre les éditeurs responsables, sont dues aux renseignements devenus périmés du seul fait que les années passent... Du moins devraient-ils indiquer, et de façon bien apparente, la date à laquelle se rapportent les renseignements publiés. Il est inadmissible qu'un répertoire de ce genre ne porte pas d'indication de date! Ce n'est qu'en le consultant qu'on s'aperçoit qu'il concerne une période close en 1954. Le questionnaire qui y est encarté fait prévoir une édition nouvelle. Elle ne pourra sans doute pas tenir compte de ces observations tardives, ni du souhait de lui voir donner la liste des revues publiant normalement des travaux intéressant le moyen âge (un astérisque pourrait distinguer celles qui sont exclusivement consacrées à l'étude de cette période), avec l'adresse de leur éditeur et l'indication de leur sigle usuel. Souhaitons du moins qu'en ce qui concerne les observations, la plupart soient désormais sans objet!

M. HÉLIN.